

La lettre d'information de Lorient Agglomération

## ÉVÈNEMENT

### L'AGGLOMÉRATION REPREND LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES



À compter du 1<sup>er</sup> janvier, Lorient Agglomération reprend l'ensemble des missions de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), une compétence devenue communautaire suite aux lois NOTRe et MAPTAM. L'objectif de ces lois est de rationaliser les interventions réalisées en matière d'aménagement, de prévention des risques, de protection, de lutte contre la pollution ou encore de préservation des zones d'expansion des crues. En se retirant des syndicats mixtes de bassin versant qui suivaient ces missions opérationnelles, Lorient Agglomération fait le choix d'exercer en propre la compétence avec des moyens dédiés pour réaliser de multiples actions : réaménagement de cours d'eau, pose de passage à faune, entretien de berges, diagnostic agricole, actions de sensibilisation au jardinage sans pesticide...

Aujourd'hui, Lorient Agglomération finance des actions sur quatre bassins

versants : Laïta, Scorff, Blavet, Ria d'Étel. En faisant le choix de mettre en œuvre directement ces actions, Lorient Agglomération maîtrisera ce qu'on appelle le grand cycle de l'eau en plus du petit cycle (la production d'eau potable et l'assainissement) et en lien avec d'autres compétences comme l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Lorient agglomération s'appuiera sur les objectifs définis par les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des bassins versants concernés.

Concernant la prévention des inondations, Lorient Agglomération intervient déjà sur des espaces littoraux définis d'intérêt communautaires comme Gâvres, Kerguelen ou Guidel-Plœmeur et au travers de son programme d'action de prévention des inondations. Elle devra cependant déterminer si de nouveaux ouvrages relèvent de sa responsabilité.

## BRÈVES

### ENVIRONNEMENT

#### UN PLAN D' ACTIONS POUR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Le Conseil régional de Bretagne a retenu le projet de Lorient Agglomération qui a déposé un dossier sur « l'identification et la mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques du territoire », au budget estimé à 77 000 euros pour une durée d'un an. Dans ce cadre, Lorient Agglomération réalisera un diagnostic approfondi des continuités écologiques présentes sur son territoire, identifiera également les enjeux auxquels sont soumises ces continuités, pour ensuite initier l'élaboration d'un plan d'actions opérationnelles en réponse aux enjeux soulevés. L'objectif est notamment de supprimer les obstacles (moulins, prises d'eau...) afin de permettre aux poissons de descendre ou monter librement la rivière.

### ÉLECTRICITÉ

#### 900 FOYERS PROLONGENT LE TEST SOLENN

L'expérimentation Solenn, menée par Lorient Agglomération en partenariat notamment avec ALOEN, Enedis et l'Université de Bretagne Sud, est reconduite pour le 3<sup>e</sup> hiver consécutif. Rappelons que 900 foyers de Lorient et Plœmeur se sont portés volontaires pour engager une surveillance précise de leur consommation électrique ou pour tester des éco-gestes. Certains ont par exemple été équipés en domotique afin de connaître la consommation de leurs appareils électroménagers ou multimédias au jour le jour. L'ensemble des données récoltées auprès de ces foyers fera l'objet d'un compte rendu à l'automne 2018. Il permettra d'identifier les bons outils à mettre en place au plan national afin de réduire la consommation électrique en France.

En savoir plus : [www.tisolenn.lorient-agglo.fr](http://www.tisolenn.lorient-agglo.fr)

## EXPÉRIMENTATION

### ZÉRO GASPILLAGE POUR LES ENTREPRISES AUSSI



Quinze entreprises se sont portées volontaires pour participer à l'opération « entreprises témoins déchets et énergie », déployée dans le cadre du programme d'actions labellisé « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ». Elles bénéficieront durant 6 mois d'un accompagnement afin d'identifier et de mettre en œuvre des actions simples d'économies d'énergie, de matières et de déchets. À la suite d'un diagnostic, un programme d'actions leur sera proposé qui intégrera des indicateurs pour mesurer leur efficacité. L'objectif de cette expérimentation est de démontrer qu'il est possible de concilier compétitivité, développement local et transition environnementale et de faire de l'entreprise une ambassadrice.

<https://zerodechet.lorient-agglo.fr>

## ATTRACTIVITÉ

### UN SOUTIEN À L'AÉROPORT



Avec un trafic d'environ 100 000 passagers pour 2 000 avions vers Orly, l'aéroport de Lorient contribue à l'attractivité économique du territoire grâce à la connexion qu'il permet avec d'autres hubs aériens. Ces dernières années de nouvelles liaisons ont été développées, vers Londres ou Porto, avec des taux de remplissage de plus de 80%. Lorient Agglomération souhaite donc contribuer à promouvoir l'aéroport, et la destination Lorient Bretagne Sud, en accompagnant la chambre de commerce et d'industrie du Morbihan (CCIM) dans sa stratégie de développement du trafic affaires et loisirs. Une participation annuelle de 150 000 euros sera versée à la CCIM sur trois ans (2017, 2018 et 2019).

## RÉDUCTION DES DÉCHETS

### DEUXIÈME ÉDITION POUR LES FOYERS TÉMOINS

Lorient Agglomération recrute une trentaine de foyers pour la 2<sup>ème</sup> édition de l'opération Défi des familles vers le zéro déchet. La première édition avait montré son effet positif sur le comportement des familles avec une réduction de 32% des déchets tous types confondus et surtout une diminution de 64% du volume de la poubelle, c'est-à-dire des déchets non recyclables. Ces foyers s'engageront 4 mois avec un accompagnement personnalisé de la part de Lorient Agglomération, la possibilité de visiter des installations de traitement des déchets et un partage de leurs expériences sur le site : <https://zerodechet.lorient-agglo.fr>

## AGENDA

**19 décembre à 17h**

**Conseil communautaire à la Maison de l'Agglomération**

**19 décembre à 18h**

**Vœux des personnalités au Palais des congrès (sur invitation)**

## INTERVIEW



**GHISLAIN BARAN,**  
Président de Musiques actuelles au Pays de Lorient (MAPL),  
l'association qui gère Hydrophone.

« C'EST UNE NOUVELLE PHASE POUR NOUS »

Que pensez-vous du lieu dans lequel l'Hydrophone est construit ?

C'est un lieu qui m'a tout de suite plu car il est atypique et chargé d'histoire. Nous voulions éviter ces équipements qui ressemblent à des cubes noirs. Le fait de conserver des éléments historiques du bunker lui donnera une âme. Les contraintes nous ont conduits à imaginer quelque chose de très original. Par exemple, la petite scène de 200 places sera une fosse avec une passerelle tout autour pour le public. Ce sera un véritable chaudron pour les artistes. Et nous pourrions réaliser des vidéos assez

incroyables ! Le fait de s'installer dans ces vieux murs nous a aussi poussés à aller loin dans le traitement du son. Avant que l'Hydrophone soit terminé, nous ferons des tests avec des groupes et on corrigera le traitement acoustique si nécessaire. Ça correspond à une nouvelle phase qui va donner une plus grande visibilité aux musiques actuelles et un meilleur confort de travail pour les groupes que nous accompagnons et que nous recevons.

Qu'est-ce que ça veut dire accompagner les groupes ?

Nous avons mis en place un dispositif sur deux ou trois ans, pour leur mettre le pied à l'étrier. Nous nous sommes plus ou moins substitués aux maisons de disque qui ne font plus ce travail car il n'est plus rentable du fait de la chute de ventes des CD. Aujourd'hui, nous sommes identifiés au plan national et nous recevons de très nombreuses candidatures. Nous avons travaillé avec des groupes comme Fuzeta, des Vannetais qui connaissent un certain succès en France ou Liev, une jeune femme de 18 ans qui habite à Riantec. Nous mettons en place des résidences pour que les groupes puissent jouer

dans les conditions de scène avec un sonorisateur, un éclairagiste. Ils ont le loisir de travailler leur projet et, si nécessaire, d'enregistrer des titres pour leur promotion. C'est important, car la production, c'est-à-dire la forme - le type de sons, les arrangements, le rythme - a pris le pas sur le fond. Il faut répondre aux standards de la musique actuelle.

Quand on vous demande les musiques actuelles dans l'Agglo, c'est quoi ? Que répondez-vous ?

Je réponds que ce sont chaque année 150 à 200 groupes qui répètent dans nos studios, 30 à 40 concerts dans les salles du territoire, le festival Les Indisciplinés en novembre. Mais c'est aussi une véritable action culturelle. Nous allons dans les écoles ou les hôpitaux jouer des petits concerts ou faire de l'éducation musicale. Nous avons aussi un gros projet baptisé Lyrics avec les collègues. Nous les aidons à composer et jouer une chanson et à la fin de l'année scolaire ils la jouent sur scène. J'ai l'impression que, peu à peu, MAPL irrigue le territoire et que nous contribuons auprès des jeunes à une certaine culture musicale.

# LE CHANTIER DE L'HYDROPHONE EST SUR LES RAILS

Dans moins d'un an, le bunker K2 accueillera un nouvel équipement pour la diffusion et la promotion des musiques actuelles.



La grande scène de l'Hydrophone pourra accueillir 500 personnes. Sa conception laisse apparent quelques éléments historiques comme le plafond ou les passerelles le long du mur.

## POURQUOI HYDROPHONE ?



Aux côtés de l'entreprise Plastimo, du sous-marin Flore et du port à sec, le K2 s'apprête à héberger la future salle des musiques actuelles. C'est en effet dans la dernière alvéole libre d'un des bunkers de Lorient La Base que Lorient Agglomération a choisi de construire cet équipement. La nef sera divisée en trois afin d'héberger une salle de diffusion de 500 places, une salle événementielle et 5 studios de répétition. L'Hydrophone pourra accueillir les concerts actuellement programmés par l'association Musiques actuelles au Pays de Lorient (MAPL) au Manège à Lorient, des artistes en résidence afin de les accompagner dans leur création ou encore des groupes amateurs qui veulent se produire sur scène ou enregistrer un disque de promotion. L'Hydrophone sera également l'un des lieux du Festival Les Indisciplinés.

Propriétaire des lieux et maître d'ouvrage du chantier, Lorient Agglomération prévoit une livraison en deux temps : la partie studios en octobre 2018 et la salle de diffusion le mois suivant. Aujourd'hui, le chantier a déjà bien avancé. L'ensemble des percements, qui permettront au public ou aux artistes d'accéder aux espaces a été

réalisé, la pose de la passerelle technique au-dessus de la grande scène est en cours et le gros œuvre des studios est quasiment achevé.

Un grand soin sera apporté à l'acoustique. Le but est en effet d'obtenir une qualité professionnelle. Ainsi, un plancher béton et un isolant phonique empêcheront tout bruit extérieur de parasiter les séances d'enregistrement des studios. Pour la scène, le but est d'éviter les nuisances vers l'extérieur, même si le site est très éloigné des premières habitations. Mais la cohabitation avec d'autres activités de loisirs ou commerciales, y compris en soirée, était impérative.

## COÛT ET FINANCEMENT

Lorient Agglomération	1 945 500 euros
Région Bretagne	1 600 000 euros
Ville de Lorient	467 007 euros
État	472 491 euros
Morbihan	341 102 euros
<b>Total</b>	<b>4 826 000 euros</b>

Le nom Hydrophone (terme désignant un microphone destiné à être utilisé sous l'eau) a été choisi suite à une campagne participative lancée par Lorient Agglomération sur Facebook au printemps dernier. Plus de 900 personnes y ont participé et 600 propositions recueillies, traduisant la mobilisation du grand public et particulièrement des jeunes. Chaque nom devait s'inscrire dans un des thèmes suivants : musique/sons, ouverture sur le monde, Bretagne, vents, courants, étoiles, musiques, bateaux/voiles, sous-marins, la rade, Base, mers/océans, découvertes création, explorateurs. Après un premier tri, 74 noms ont été soumis à l'avis d'un comité de sélection puis le choix final est revenu aux élus.

La piste graphique de l'identité visuelle proposée par le studio de création H5 repose sur des ondulations graphiques. Le logo s'inspire des ondes sonar de transmission et de réflexion des sous-marins et des bateaux. Les ondes sonores ainsi représentées rappellent également la forme des vagues. L'effet d'optique des lignes entre elles crée une vibration.

## UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA COOPÉRATION LORIENT-QUIMPERLÉ



Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté ont franchi une nouvelle étape dans le renforcement de leurs coopérations avec l'adhésion de cette dernière à l'agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient (Audélor). L'agglomération quimperloise bénéficiera des prestations proposées en matière d'urbanisme. Les études et analyses se feront également à l'échelle du territoire et une nouvelle structuration de leurs relations qui auront désormais pour cadre d'action celui du réel territoire et d'emploi vécu par les habitants et les entreprises.

Ainsi, en 2018, les 3 intercommunalités de Quimperlé Communauté, de Lorient Agglomération et de la Communauté de communes Blavet-BelleVue-Océan constitueront le nouveau cadre de discussion dans les relations contrac-

tuelles avec la Région Bretagne. Les études et analyses se feront également à l'échelle du bassin de vie et d'emploi, cela contribuant à améliorer et coordonner les choix stratégiques de développement des deux collectivités. L'adhésion à d'autres outils du territoire (agence locale de l'énergie ALOEN, SEM Xsea...) est également à l'étude. « *Il nous fallait ce format de coopération plus souple, plus opérationnel, qui nous permette d'avancer plus vite et d'aller plus loin avec nos voisins de Quimperlé Communauté*, souligne Norbert Métairie, président de Lorient Agglomération. *C'est aussi un signal fort envoyé aux habitants et aux acteurs institutionnels et économiques : celui d'un territoire qui s'organise et se renforce, au service de son attractivité et son développement* ».

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### UNE CONCERTATION POUR L'OUVERTURE DES COMMERCES

Les maires ont désormais la possibilité d'autoriser l'ouverture des commerces de détail, et donc le travail des salariés concernés, jusqu'à douze dimanches par an. Cette nouvelle disposition du Code du travail est née de la loi du 6 août 2015 « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances », dite loi Macron. Cependant, si le nombre de dimanches excède cinq, cette décision est prise après avis conforme de l'établissement intercommunal dont la commune est membre.

Sollicité par la Ville de Plœmeur qui demandait l'ouverture de commerces pour 12 dimanches, notamment durant la période des grandes vacances, le conseil communautaire a émis un avis défavorable. L'assemblée a considéré qu'il fallait être vigilant quant à l'effet d'entraînement que pourrait avoir cette ouverture sur des demandes venues des supermarchés en périphérie des centres-villes, une situation qui pourrait fragiliser les petits commerces.

Lorient Agglomération prendra cependant attache des acteurs concernés par cette thématique (communes, chambres consulaires, représentants des commerçants et des salariés) afin d'organiser une concertation élargie et d'aboutir à une décision partagée sur l'ensemble du territoire.

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

#### MATHIEU SARDA, SUCCÈDERA À HERVÉ CORNIC



Directeur Général des Services de Lorient Agglomération depuis 2009, Hervé Cornic fera prochainement valoir ses droits à la retraite. Son successeur, Mathieu Sarda, prendra ses fonctions le 8 janvier prochain.

Âgé de 38 ans, « Premier conseiller » du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, Mathieu Sarda, occupait, depuis le 1<sup>er</sup> août 2016, les fonctions de

« rapporteur public » au sein du Tribunal administratif de Nantes. Il assumait également, depuis le mois de septembre 2016, les fonctions de Président du conseil de discipline de la fonction publique territoriale de la Loire-Atlantique.

Ancien élève de l'IEP de Toulouse et de l'ENA, Promotion « Jean Zay », Mathieu Sarda a commencé sa carrière en 2002 à l'Association des Maires de Grandes Villes de France. Il a ensuite pu découvrir et appréhender les enjeux de l'agglomération lorientaise puisqu'il a occupé successivement les fonctions

de chargé de mission au sein du cabinet du Président de Lorient Agglomération (2004-2007) puis de directeur de cabinet (2007-2011). Au cours de sa scolarité à l'ENA (2012-2013), il a été affecté au service de la chancellerie diplomatique de l'ambassade de France au Canada, à la préfecture du Finistère, puis, au sein de l'entreprise Verlingue, spécialisée dans le courtage en assurances. Avant d'être nommé « rapporteur public » au sein du Tribunal administratif de Nantes, il a exercé les missions de magistrat-rapporteur au sein de cette même juridiction (2014-2016).